

**PROVINCE DU QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-**  
**L'OUTAOUAIS**  
**ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES**  
Procès-verbal du  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
2016-2017

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mardi 13 décembre 2016, à la salle de conférence de l'école secondaire Des Lacs, 18h15

ÉTAIENT PRÉSENTS

François Gauvreau (président)	parent, immeuble Sainte-Cécile
Vicky Joannis	parent, immeuble La Pêche
Nina Di Gioacchino (vice-présidente)	parent, immeuble La Pêche
Lucie Brunette	représentante au comité EHDAA et parent, immeuble Ste-Cécile
Josée Babin	parent, immeuble Ste-Cécile
Brigitte Langlois	enseignante, immeuble Sainte-Cécile
Geneviève Therrien	enseignante, immeuble La Pêche
Pascale Labelle	représentante du personnel du service de garde

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Adam Gagnon	directeur
Viviane Poirier	directrice adjointe

ÉTAIT ABSENTE

Carole St-Denis	enseignante, immeuble Ste-Cécile
Nathalie Laviolette	parent, immeuble Sainte-Cécile
Millie Gauvreau	enseignante, immeuble La Pêche

## 1. Préliminaires

### 1.1 Ouverture et vérification du quorum

Le quorum est constaté, la séance débute à 18h20.

Monsieur François Gauvreau, président, souhaite la bienvenue aux membres.

### 1.2 Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par Madame Lucie Brunette que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement du 13 décembre 2016 soit approuvé après les corrections suivantes :*

- ✓ Remplacer au point 2.1 2016-2017 par 2017-2018
- ✓ Ajouter au point 4.1 transport scolaire

CÉ # 16-17-08  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 1.3 Question du public

Il n'y a pas de question du public

CÉ #16-17-08

CÉ #16-17-09

### 1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2016

*Il est proposé par Madame Vicky Joannisse d'adopter le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2016 après les corrections suivantes :*

- ✓ Dans l'encadré jaune remplacer 2015-2016 par 2016-2017

- ✓ Ajouter le nom de Madame Josée Babin dans les absences
- ✓ Au point 5.5 remplacer le mot « appréciés » par apprécié

CÉ # 16-17-09  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 1.5 Suivi du procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2016

- ✓ Au point 4.1 Madame Viviane Poirier explique que les ballons-paires seront disponibles pour les enfants sous peu. Après une visite chez la couturière et chez un cordonnier, ils sont maintenant chez un rembourreur.
- ✓ Au point 4.2 Monsieur Adam Gagnon explique que la porte du service de garde à l'immeuble de La Pêche est maintenant réparée. Le problème était au niveau de la programmation informatique.

CÉ 16-17-10

## 2. Décisions

#### 2.1 Grille-matières 2017-2018

Madame Viviane Poirier présente la grille-matières pour 2017-2018. Elle explique qu'il n'y pas de changement pour le 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle. Le seul changement concerne la classe DM où il y aura de l'art dramatique au lieu de la danse. Monsieur Adam Gagnon ajoute que les élèves qui sont dans cette classe ont de la danse depuis un certain temps et qu'il serait une bonne idée de remplacer le cours de danse par l'art dramatique. Il complète en expliquant que la grille-matières est un élément prescriptif. Les enfants doivent avoir 2 heures d'art soit 1 heure enseignée par le titulaire du groupe et 1 heure enseignée par un spécialiste.

S'il y a un agrandissement peut-être qu'il sera possible d'offrir de la musique puisqu'il pourrait y avoir un local équipé.

*Il est proposé par Madame Brigitte Langlois d'adopter la grille-matières 2017-2018.*

CÉ-16-17-11

CÉ # 16-17-10  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 2.2 Activités et sorties éducatives des élèves du 2<sup>ième</sup> cycle et de la classe DM

CÉ #16-17-12

Monsieur Adam Gagnon explique que les enseignants du 2<sup>ième</sup> cycle (3<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> année) ainsi que la classe DM aimeraient coucher à l'école le 22 décembre prochain avec les élèves. Les enfants coucheraient à l'école et les parents devraient venir les chercher le lendemain matin, soit le 23 décembre puisqu'ils n'auraient pas d'école. Monsieur Adam Gagnon ajoute que cette activité est généralement faite en fin d'année et se déroule bien.

*Il est proposé par Madame Lucie Brunette d'adopter la modification aux activités et sorties éducatives des élèves du 2<sup>ième</sup> cycle et de la classe DM.*

CÉ # 16-17-11  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ #16-17-13

## 2.3 Activités et sorties éducatives du service de garde

Monsieur Adam Gagnon explique qu'il serait une bonne pratique que le calendrier des activités offertes, par le service de garde, lors des journées pédagogique soit adopté par le conseil d'établissement. Le calendrier des activités est distribué.

*Il est proposé par Madame Josée Babin que le calendrier des activités offertes par le service de garde, lors des journées pédagogiques, soit adopté.*

CÉ # 16-17-12  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 2.4. Convention de gestion

CÉ #16-17-14

Monsieur Adam Gagnon présente la convention de gestion. Il explique que la convention de gestion est utilisée pour atteindre certains objectifs. Cette convention provient du ministère de l'éducation et sert à attribuer les ressources en fonction des objectifs ou à cibler les

priorités au niveau du soutien aux élèves. Un des buts est que l'équipe d'enseignants l'utilisent pour que la convention devienne plus concrète et qu'il soit plus facile d'atteindre les objectifs. Madame Viviane Poirier ajoute que les objectifs ont habituellement des répercussions sur autre chose que l'objectif principal. Par exemple l'objectif 2 soit « augmenter les résultats à l'épreuve de fin d'année, en français (lecture) aux 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> cycles » aide aussi au niveau de résolution de problème en mathématique. Monsieur Adam Gagnon termine en expliquant que ces objectifs ont été établis en lien avec un sondage effectué par Propel et le portrait que celui-ci a fait suite à l'analyse des résultats. Monsieur François Gauvreau ajoute que ce sondage est basé sur des perceptions et que les résultats auraient pu être totalement différents.

*Il est proposé par Madame Vicky Joannis que la convention de gestion soit adoptée.*

CÉ # 16-17-13  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 2.5. Rentrée progressive au préscolaire

Madame Viviane Poirier explique que les enfants doivent obligatoirement avoir 180 jours d'école par année. Elle ajoute que les journées n'ont pas à être des journées complètes. Elle termine en expliquant que le modèle de calendrier pour la rentrée 2017 sera similaire à celui de 2016.

*Il est proposé par Madame Lucie Brunette que le calendrier pour la rentrée 2017 soit adopté.*

CÉ # 16-17-14  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 3. Informations

### 3.1 Courrier reçu

Organisme Oseprendre : Monsieur François Gauvreau explique de façon générale que cet organisme offre un programme d'entrepreneuriat. Monsieur Adam Gagnon ajoute qu'il y a déjà des programmes d'entrepreneuriat dans l'école en fonction des intérêts des professeurs et de leurs élèves. Par exemple :

Classe DM : vente de muffins  
Classe de Madame Johanne Bélanger : jeux à utiliser à l'extérieur  
Classes de 6<sup>ième</sup> année : vente de livres

### 3.2 Photos scolaires

Madame Viviane Poirier informe le conseil d'établissement que les photos scolaires de 2017 auront lieu le 13 octobre. Les photos seront prises par la même compagnie qu'à l'habitude soit Photomania. Monsieur Adam Gagnon ajoute que le fait de réserver tôt permet à l'école de recevoir un don de Photomania.

### 3.3 OPP compte-rendu

Madame Lucie Brunette demande si c'est possible d'avoir le revenu total du cross-country. Elle ajoute que la prochaine levée de fonds sera les cartes à gratter. Les enfants recevront les cartes la semaine prochaine.

Madame Brigitte Langlois demande des informations à Madame Lucie Brunette concernant les structures gonflables. Madame Viviane Poirier explique que les enseignants auront une discussion à ce sujet lors de leur rencontre du 9 janvier 2017.

Monsieur Adam Gagnon informe le conseil que lui et Madame Viviane Poirier ont rencontré une maman qui offre de faire un déjeuner bénéfique, en collaboration avec le service d'incendie de la municipalité, afin de ramasser des fonds pour l'achat de matériel pour les enfants HDAA, par exemple des pédaliers.

Madame Lucie Brunette annonce que l'OPP a aussi procédé à l'achat des bancs de l'amitié. Monsieur Adam Gagnon explique que ces bancs de l'amitié seront installés au printemps, à la fonte de la neige dans les 2 immeubles.

Madame Viviane Poirier informe le conseil qu'il y a un projet de jardin dans la cour de l'immeuble Ste-Cécile. Ce jardin sera un jardin de fleurs, fait par les enfants du service de garde.

## 4. Varia

#### 4.1 Transport scolaire

Monsieur François Gauvreau explique qu'hier (12 décembre 2017), des autobus ont été dans l'impossibilité d'aller chercher certains enfants. Il s'interroge sur le processus de décision de la CSPO pour annuler le transport scolaire. Selon les informations qu'il détient, si la CSPO décide d'annuler le transport, la CSPO doit quand même payer les frais au transporteur. Si le transporteur décide d'annuler le transport alors la CSPO n'a pas à déboursier les frais. Il fera un suivi à cet effet avec Monsieur Prud'homme à la CSPO.

Monsieur Adam Gagnon explique qu'il y a un processus décisionnel en arrière de tout ça. Avant de prendre une décision, il y a discussion entre Monsieur Prud'homme, le transporteur et le directeur général de la CSPO.

De plus, il y a aussi une discussion entre les 4 commissions scolaires de la région. Il ajoute que leur objectif est de prendre une décision avant 6h30. La décision d'annuler le transport en laissant les écoles ouvertes est la décision qui est prise le plus souvent. Il termine en expliquant que dans les situations où les conditions climatiques se détériorent, le transport peut être retardé mais doit, en principe, faire l'ensemble du trajet habituel.

Monsieur François Gauvreau demande à Madame Nina Di Gioacchino de demander, lors de la prochaine rencontre du comité de parents, 2 questions soit:

- Quels sont les moyens de communication mis en place par la commission scolaire pour informer les parents lorsqu'il y a du retard de la part du transporteur?
- Est-ce qu'il y a un enjeu financier dans le processus décisionnel d'annuler ou de ne pas annuler le transport scolaire?

### 5. Messages

#### 5.1 Mot du représentant au comité de parents

**Madame Nina Di Gioacchino**

Madame Nina Di Gioacchino informe le conseil d'établissement qu'elle a reçu plusieurs documents. Elle les fera parvenir à Madame Pascale

Labelle et celle-ci les enverra à tous par courriel. Elle ajoute que la prochaine réunion du comité de parents sera mardi prochain. Si nous avons des questions, nous devons lui envoyer avant mardi.

#### 5.2 Mot du président

**Monsieur François Gauvreau**

Monsieur François Gauvreau souhaite un joyeux temps des fêtes à tous.

#### 5.3 Mot du directeur

**Monsieur Adam Gagnon et Madame Viviane Poirier**

CÉ #16-17-15

- ✓ Madame Viviane Poirier informe le conseil que les orthopédagogues voient des progrès considérables en fonctionnant par blocs d'interventions. Pour les enfants HDAA, il y a augmentation des notes. Le changement de pratique est un beau projet. Les résultats sont très positifs et il y a moins d'élèves en échec.
- ✓ Monsieur Adam Gagnon explique qu'il y a des activités de prévues dans chacun des immeubles pour la dernière semaine avant les vacances de Noël. À l'immeuble de La Pêche, les enfants iront, entre autres, patiner à l'aréna le 22 décembre 2016. À l'immeuble Ste-Cécile, à chaque jour les enfants seront invités au gymnase pour une activité spéciale.
- ✓ Monsieur Adam Gagnon informe le conseil que les travaux dans les salles de bain des 2 immeubles sont terminés. Les seuls travaux à compléter sont la peinture dans la classe de Madame Cécile Gagné et de Madame Brigitte Langlois. Il termine en expliquant que les planchers du bureau de Madame Aurée Gauthier et du bureau des orthopédagogues ont aussi été rafraichis. À venir, une rencontre avec Monsieur Bouchard de la CSPO pour voir quels seront les prochaines rénovations dans les 2 immeubles.



- ✓ Monsieur Adam Gagnon avise le conseil que Monsieur Charles Goulet sera probablement en congé jusqu'à la fin de l'année scolaire et que Madame Viviane Poirier demeurera avec nous.

#### 5.4 Mot du personnel

- ✓ Madame Brigitte Langlois informe le conseil d'établissement qu'il y aura, à l'immeuble Ste-Cécile, la visite d'un mime en avril prochain. Elle poursuit en expliquant que cet artiste vient de la CSPO et que celle-ci paye +/- la moitié des ateliers qui seront animés dans chacune des classes.

Elle termine en annonçant que vendredi le 23 décembre, les enfants feront des tours de carriole et auront une journée pyjama.

- ✓ Madame Geneviève Therrien souhaite au conseil d'établissement, de la part du personnel de l'immeuble La Pêche, de joyeuses fêtes. Elle termine en expliquant qu'il y aura de belles activités à venir pour les enfants de cet immeuble la semaine prochaine.

#### 5.5 Mot de la représentante du comité EHDAA

Madame Lucie Brunette explique qu'il est fortement suggéré de soumettre des candidatures pour le prix Rachel Patry à la CSPO. Madame Viviane Poirier informe le conseil que n'importe qui peut soumettre le nom d'une personne; Que les candidatures ne doivent pas nécessairement passer par la direction de l'école. Le critère principal à respecter est que la personne doit contribuer au mieux-être des enfants EHDAA.

Madame Lucie Brunette annonce qu'il y a maintenant un comité de formé pour voir ce qui pourrait être fait pendant la semaine EHDAA. Ce comité doit aussi voir auprès des autres commissions scolaires ce qui est fait.

#### 5.6 Mot des parents

- ✓ Madame Vicky Joannis souhaite de bonnes vacances à tous.
- ✓ Madame Nina Di Gioacchino souhaite joyeux Noël à tous.

✓ Madame Josée Babin souhaite de joyeuses fêtes à tous. Elle ajoute d'en profiter pour recharger nos batteries.

✓ Madame Lucie Brunette souhaite de joyeuses fêtes à tous.

## 6. Prochaine rencontre

### 6.1 Date et le lieu de la prochaine réunion

La date de la prochaine rencontre sera mardi le 7 février 2017 à l'école secondaire des Lacs à 18h15.

## 7. Prochaine rencontre

### 7. Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, *il est proposé par Madame Geneviève Therrien que la séance soit levée à 19h46.*

CÉ # 16-17-15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

François Gauvreau  
Président

Adam Gagnon  
Directeur

Pascale Labelle  
Secrétaire de réunion
